



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°~~008~~/AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/SAL/2026 DU ~~11/08~~/2026 EN PROCEDURE
D'URGENCE
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE A LA
CASE COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO,
REGION DE L'EST.

**En cas d'attribution à l'issue de la présente procédure, vous devez
le mériter et ne le devoir à personne. Un marché public ne se
donne pas, il se gagne. Abandonnons toutes mauvaises pratiques et**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Salapoumbé, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'une mini adduction en eau potable à la case communautaire de la Commune de Salapoumbé, Département de la Boumba et Ngoko, Région de l'Est, Lot unique.

2. Consistance des travaux

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- Installation du chantier
- Réalisation du forage
- Construction d'un château d'eau
- Réalisation d'un réseau de refoulement
- F & P d'un cubitenaire de 5m3
- Réalisation d'un réseau de distribution
- Réalisation de deux (04) bornes fontaines

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte et réservée aux entreprises catégorisées dans le secteur l'hydraulique, installées en territoire camerounais

4. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financés par le Budget d'Investissement public, **Exercice 2026.**

- Imputation budgétaire : _____

5. Montant prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux objet du présent d'Appel d'Offres est de : **25 000 000 (Vingt-cinq millions) Francs CFA TTC ;**

6. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de SALAPOUMBE, Secrétariat Général, Tél : 670 621 257/ 691 701 441, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier peut être obtenu des publications du présent avis, à la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 670 621 257/ 691 701 441, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de SALAPOUMBE, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

8. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07)** exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 670 621 257/ 691 701 441 au plus tard le **21/08/2026** à **10 HEURES** précises et portera les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 7AONO/SG/ST/CIPM/SAL/2026 DU 11/08/2026
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE A
LA CASE COMMUNAUTAIRE DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE DEPARTEMENT DE LA BOUMBA
ET NGOKO, REGION DE L'EST.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme, signée par l'autorité compétente ou une autorité administrative.

10. Cautionnement de soumission

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel soit **Deux Cent-cinquante Mille (250 000) francs CFA** d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier agréé par le Ministre en charge des finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics.

Sous peine de rejet, la caution devra impérativement être produite en original datant de moins de trois (03) mois. La caution de soumission sera libérée d'office dès publication de la Décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, la caution de soumission sera libérée après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne seront pas acceptés en lieu et place de la caution de soumission. La caution sera valide par un récépissé de dépôts à la CDEC.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera à la salle des actes de la Mairie de Salapoumbé, le **21-08-2026** à **14 00 heures** précises par la Commission interne de passation des Marchés, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de l'Appel d'offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier de l'Appel d'Offres.

12. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution est de **Quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

13. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

13-1 Critères éliminatoires :

- a) La non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission ;
- b) L'absence du cautionnement de soumission ;
- c) Des fausses déclarations, les manœuvres frauduleuses ou la falsification de pièces ;
- d) Du non-respect de six (06) critères essentiels (huit (08) renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
- e) De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'une prestation au cours des trois dernières années ;
- f) De l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- g) De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- h) De la non-conformité du modèle de soumission ;
- i) De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- j) De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Attribution de la lettre-commande

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les remises proposées

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de SALAPOUMBE, Secrétariat Général, Tél : 670 621 257/ 691 701 441.

17. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes, tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargé des Marchés Publics (MINMAP) SMS ou appel aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 et de l'ARMP

Ampliations :

- ✓ MINMAP/DDBN
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ MINEE/DD-BN ;
- ✓ PDT/CIPM/SAL ;
- ✓ SG/C.SAL ;
- ✓ SOPECAM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives

Salapoumbé, le **11-08-2026**

Le Maire de la Commune de Salapoumbé

Autorité Contractante



BOSSADIKOU Norbert
Le Maire